Mai 2008

# "Coup d'œil... 37

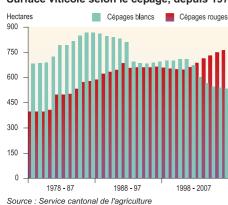
#### La viticulture à Genève pendant ces 30 dernières années

Le canton de Genève occupe la troisième place parmi les cantons producteurs de vin en Suisse. Avec un peu moins de 10 % du volume global, il est précédé par Valais et Vaud, et suivi par Tessin et Neuchâtel. Depuis 1978, l'activité viticole genevoise se caractérise par trois faits marquants : la diminution de la production (et, parallèlement, la volonté de privilégier la qualité aux dépens de la quantité), sa diversification et la fin de la longue hégémonie des cépages blancs sur les rouges.

# Surfaces cultivées et cépages

Entre 1978 et 1992, la surface viticole du canton de Genève (sans la surface exploitée en France voisine) est passée d'environ 1 100 hectares à plus de 1 400 hectares, la hausse la plus importante ayant eu lieu entre 1982 et 1986. A partir de 1993, la surface diminue légèrement et se stabilise autour de 1 300 à 1 350 hectares. En 2004, elle représente plus de 11 % de la surface agricole utile du canton et 5,5 % de sa surface totale (lac et cours d'eau non compris).



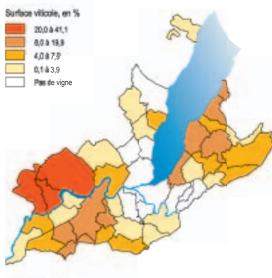


Longtemps prépondérantes (plus de 60 % de la surface viticole jusqu'en 1987), les cultures consacrées aux cépages blancs ont peu à peu reculé, pour devenir minoritaires dès 2003. Actuellement, les surfaces à cépages rouges constituent presque 60 % du vignoble du canton.

Conditionnée par la topographie et la nature du terrain, d'une part, par les contraintes de l'aménagement et de l'utilisation existante du sol, de l'autre, la culture de la vigne reste l'affaire d'une poignée de communes. En 2007, deux des 45 communes du canton rassemblent à peu près la moitié

du vignoble genevois : Satigny (36 % du total) et Dardagny (15 %); en y ajoutant trois autres communes (Bernex, 7 % du total, Russin, 7 %, et Meinier, 6 %), on dépasse 70 % de la

Surface viticole en % de la surface agricole totale, par commune, en 2004



Source : OFS - Service dt l'égriculture - DCMO

surface totale. Par ailleurs, Satigny affiche la plus grande surface viticole parmi les communes suisses : 469 hectares en 2007, contre 425 pour Chamoson, en Valais.

391.2069.1488 413.3453 391.206:13.3453 391.206 412.0097





### Production de moût par canton, en 2006

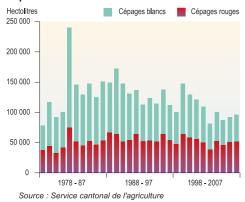
En hectolitres	En %
411 856	40,7
271 815	26,9
92 409	9,1
58 659	5,8
32 642	3,2
143 741	14,2
1 011 122	100,0
	411 856 271 815 <b>92 409</b> 58 659 32 642 143 741

## Production vinicole et cépages

En 2005, la viticulture genevoise rassemble 124 exploitations, sur les 457 actives dans l'agriculture (27 %), et totalise 587 emplois, sur les 1 919 du secteur agricole (31 %).

Au cours de la période étudiée, les problèmes liés à la surproduction et à la libéralisation des marchés, avec comme corollaire une plus grande concurrence, ont poussé les autorités fédérales à limiter la production indigène, en fixant des seuils de rendement et en encourageant la réduction de la surface cultivée. A Genève, comme dans d'autres régions suisses, la profession a réagi à cette nouvelle situation, en s'imposant des diminutions sévères de la production, d'abord au milieu

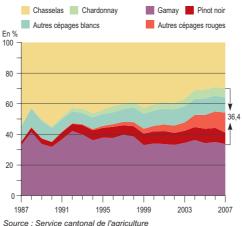
## Production de moût selon le cépage, depuis 1978



des années 80, dès 2000 ensuite. Ainsi, le rendement en litres de moût par mètre carré de surface exploitée est passé de 0,98 litre en 1999 à 0,68 en 2007 et le moût encavé de 14,7 à 9,7 millions de litres.

Rappelons que les conditions météorologiques et phytosanitaires jouent aussi un rôle primordial dans la qualité et la quantité du produit final.

## Répartition de la production de moût, selon le cépage, depuis 1987



Source : Service cantonal de l'agriculture

L'hégémonie des cépages blancs commence à s'estomper au début des années 90, quand leur proportion passe au-dessous de la barre de 60 %. Le tournant historique se produit en 2004, les cépages rouges atteignant près de 53 % de la quantité de moût encavé. Depuis 2005, les cépages rouges totalisent environ 55 % de la production genevoise.

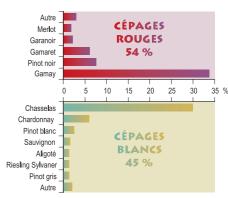
Le fléchissement des cépages blancs est notamment lié à une certaine désaffection pour le Chasselas, vin emblématique à Genève notamment. Après avoir longtemps dominé la scène, avec une part oscillant entre 45 % et 55 % de la production totale et de plus de 80 % de celle des cépages

blancs, il a progressivement reculé: en 2007, le Chasselas ne représente plus que 30 % de la production totale et 65 % de celle des blancs. Simultanément, d'autres cépages pointent leur nez, notamment le Chardonnay, dont la production est passée de 1,5 million de litres en 1989 (2 % des cépages blancs) à 5,8 millions en 2007 (13 %).

A l'instar du Chasselas parmi les vins blancs, le Gamay a longtemps été le chef de file incontesté des vins rouges genevois : jusqu'en 1998, il a assuré plus de 80 % de la production de rouges, dépassant carrément 90 % entre 1977 et 1990. Ces dernières années, sa part varie de 33 % à 35 % de la production totale et de 62 % à 65 % de la production de rouges. Les cépages en phase ascendante sont le Gamaret (de 2 % de la production de rouges en 1996 à 11% en 2007), le Garanoir (de 0,5 % à 4 %) et le Merlot (de 0,5 % à 3 %), alors que le Pinot noir, deuxième cépage.

en termes de production, est en léger recul (de 16 % à 14 %).

#### Répartition de la production de moût, selon le cépage, en 2007



Source : Service cantonal de l'agriculture

#### Un vignoble transfrontalier

En 2007, les viticulteurs genevois exploitent 123 hectares de vigne en France voisine, soit 9 % de la surface viticole totale. La répartition des cépages cultivés dans cette zone est assez proche de celle du canton, avec une nette prédominance du Chasselas (51 % du total) et du Gamay (29 %).

#### 1982, une année exceptionnelle

Plus de 24 millions de litres de moût ont été encavés lors de cette vendange, soit environ le double d'une année « normale ». La deuxième plus forte production, depuis 1978, est celle du millésime 1989, avec 17,2 millions de litres (presque 30 % de moins qu'en 1982). A noter que plus de 60 % de la cuvée 1982 est constituée de Chasselas, ce qui représente également un record, non seulement en termes de proportion, mais aussi en termes de quantité (14,7 millions de litres). Des conditions météorologiques extrêmement favorables et l'absence de limitations à la production sont à l'origine de cette « super-vendange ».